

Quid du rattrapage.

Par **sam@41**, le **01/08/2005** à **20:01**

Avec la réforme LMD et l'avarice d'informations des profs et des chargés de td (à rouen en tout cas lol) je me retrouve avec beaucoup de questions sans réponses à propos de la 2eme session (page not found or type unknown)

1) Les sujets d'examens seront-ils bien correspondants aux semestres à repasser?

Je m'explique, au 1er semestre on a eu entre autres police administrative et AAU dans le temps. La 2eme session du 1er semestre portera sur ces thèmes mais donneront-ils des sujets censés maîtrisés au 1er semestre ou vont-ils donner des sujets ou l'on doit jongler entre les connaissances du 1er et 2eme semestre. (ça ne serait pas trop grave si c'est juste une question à 0.75 pts mais j'aimerais savoir)

2) Est-il possible de tomber sur un commentaire d'arrêt alors qu'on a travaillé pratiquement que le cas pratique ?

3) Si quelqu'un a déjà eu à passer les rattrapages, peut-il me donner des conseils pour bien les aborder (tout ce qui peut être utile, révisions etc...)

Par **mathou**, le **01/08/2005** à **20:55**

Euh, à l'UAG ils correspondent aux maquettes des semestres, mais à Paris I il y a des chassés croisés qui demandent des connaissances portant sur les deux semestres. Donc en fait je ne peux pas vraiment répondre, zut... un étudiant de Rouen est demandé à l'accueil, je répète, un étudiant de... (page not found or type unknown)

Mais aux examens, vous avez le choix entre deux sujets non ?

Si tu veux, je peux t'envoyer les sujets de stratif de Paris I et de l'UAG des dernières années, si ça peut t'aider à t'entraîner un peu ?

Par **Yann**, le **01/08/2005** à **20:57**

1) Les deux semestres sont individualisés, donc tu repasses uniquement ce que tu as vu au premier semestre ou au second, mais pas un mix des deux.

2) Oui tout à fait, les profs sont totalement libres dans le choix du sujet, donc aucun recours et

rien à dire dessus. Tu peux même tomber sur un truc que t'as jamais fait comme une note de synthèse.

3) Pas de panique c'est le meilleurs conseil, les ratrapages c'est pas fondamentalement différent des autres exams. Sinon je te conseil de surfer un peu sur le forum, on a déjà pas mal de sujets traitant de ça. Utilise la fonction rechercher.

Par **sam@41**, le **01/08/2005 à 22:40**

[quote="mathou":7ehqx9mp]Euh, à l'UAG ils correspondent aux maquettes des semestres, mais à Paris I il y a des chassés croisés qui demandent des connaissances portant sur les deux semestres. Donc en fait je ne peux pas vraiment répondre, zut... un étudiant de Rouen

est demandé à l'accueil, je répète, un étudiant de... Image not found or type unknown

Mais aux examens, vous avez le choix entre deux sujets non ?

Si tu veux, je peux t'envoyer les sujets de stratif de Paris I et de l'UAG des dernières années, si ça peut t'aider à t'entraîner un peu ?[/quote:7ehqx9mp]

:wink:

Oui bien sur avec plaisir ça serait vraiment sympa si tu pouvais Image not found or type unknown

Par **sam@41**, le **01/08/2005 à 22:49**

merci à toi Yann

J'espere que tu dis vrai pour l'individualisation des semestres mais je pense que de toute façon ca ne pourra pas etre vraiment méchant, juste histoire de vérifier les capacités de synthèse sur tel ou tel question précise de droit sans plus.

Par **mathou**, le **02/08/2005 à 01:16**

[quote="sam@41":3gywfre1]Oui bien sur avec plaisir ça serait vraiment sympa si tu pouvais

:wink:

Image not found or type unknown [quote:3gywfre1]

:wink: :lol:

Je peux Image not found or type unknown Je les posterai bien dans la partie annales mais je n'ai pas

l'autorisation des profs donc dans le doute...

Nous déménageons cette semaine, je vais essayer de les retrouver et de te préparer ça. Au pire je les retrouve le 10 et je te maile le tout ^^

Par **Yann**, le **02/08/2005** à **07:29**

Je trouverai étrange d'avoir des sujets "croisés" sur les deux semestres. Si on en a validé un par définition on ne va pas le réviser, donc on part avec un handicap...

Par **mathou**, le **02/08/2005** à **12:24**

Tout à fait d'accord, j'avais du mal à le croire quand j'ai feuilleté les annales. Mais feu notre prof avait coutume de dire " Au deuxième semestre nous sommes libres de vous demander vos acquis du premier semestre et de vous proposer (de vous imposer, ahah) des sujets portant sur les programmes des deux unités. Bien sûr, vous êtes libres de réviser ou non et cela relève de votre responsabilité "

Bon, si ça permet d'étayer les réponses au sujet du deuxième semestre, si ça tombe sur une partie que tu maîtrises...

En général les sujets croisés n'étaient pas très féroces, en constit' c'était des disserts comparatives entre la IIIè et la Vè RF. En stratif il s'agissait plutôt de cas pratiques qui

mélangeaient bien tout. J'ai découvert que j'aimais bien les cas pratiques Image not found or type unknown

Par **sam@41**, le **07/08/2005** à **20:57**

est-ce que quelqu'un ce que pourrait être un acte réglementaire créateur de droits et un non créateur de droits ? des exemples si vous en avez...

Par **Yann**, le **08/08/2005** à **07:24**

:arrow:

Image not found or type unknown <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=1405>